

ANNEXES AU RAPPORT

RELATIF AUX ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES PORTANT SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE CHAMP CAPTANT EN NAPPE ALLUVIALE DE LA DURANCE

Concernant le déroulement de l'enquête publique :

1. Décision n°E18000103/13 en date du 23 août 2018 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de MARSEILLE
2. Acceptation d'enquête publique tutorée
3. Arrêté Préfectoral n° 2018-289-014 en date du 16 octobre 2018 portant ouverture des deux enquêtes publique conjointes en vue d'autoriser l'exploitation du champ captant en nappe alluviale de la Durance sur la commune de Volonne
4. Avis d'enquête publique
5. Certificat d'affichage de l'arrêté et de l'avis au public, et de mise en ligne sur le site de la commune de VOLONNE de l'ensemble des documents composant le dossier d'enquête
6. Publication de l'avis d'enquête
 - 6.1 Haute-Provence Info vendredi 19 octobre 2018
vendredi 9 novembre 2018
 - 6.2 La Provence samedi 20 octobre 2018
 - 6.3 La Provence jeudi 8 novembre 2018
7. Compte-rendu de la réunion du 24 octobre 2018
8. Procès-verbal de synthèse de fin d'enquête
9. Réponse de la commune au procès-verbal de synthèse de fin d'enquête

Concernant la procédure :

10. Compte-rendu de la réunion avec les propriétaires du 23 mars 2015
11. Modèle de la notification adressée le 19 octobre 2018 aux propriétaires
12. Délibération du conseil municipal de Volonne n° 01a/181211 en date du 17 décembre 2018